

Cap Atlantique d'agglomération

Les meubles ont un nouvel avenir

Le Programme Éco-mobilier a pour objectif de passer d'ici 2017, de 45 % à 80 % de meubles recyclés, réutilisés et valorisés.



BENNE MOBILIER

Ce sont tous les meubles ou parties de meubles des particuliers qui peuvent être déposés dans la benne mobilier QUELS QUE SOIENT LE TYPE, LE MATÉRIAU, L'ÉTAT.



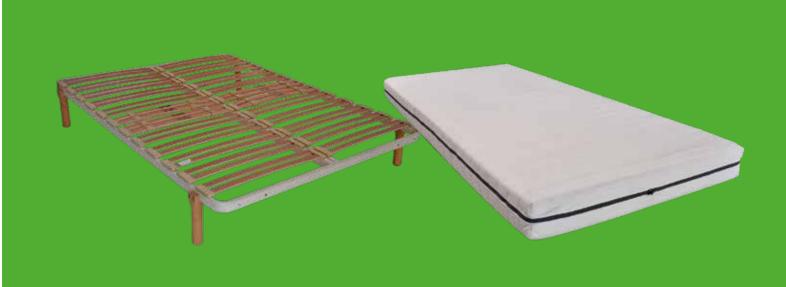




CHAISES

SIÈGES ET CANAPÉS

PLACARDS







MATELAS ET SOMMIERS

MEUBLES

MOBILIER DE JARDIN



INTERDITS à orienter vers les autres bennes :

- Objets de **décoration** : encadrements, miroirs, bibelots...
- produits assimilés textile: voilages, rideaux, tapis, oreillers, couettes, coussins...
- menuiseries: portes, fenêtres, volets, cloisons, portails, charpentes...
- revêtements: tapis, parquets, moquettes...
- sanitaires : éviers, vasques, robinetterie, plomberie...
- déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE): lampes, hotte, plaques de cuisson...
- objets de loisir: sièges auto, couffins, jouets, balançoires, bagages, tables à repasser...
- autres équipements d'extérieur : barbecue, parasol...
- mobilier à usage professionnel. → Valdeli∧

